RENOUVELLEMENT DE L'ADHESION AU PACTE MONDIAL

LES BONNES PRATIQUES DE F.INICIATIVAS

F. Iniciativas®
FINANCEMENT DE LA R & D

Le 12/07/2019

F.Iniciativas Groupe

Groupe international de conseil en financement de l'innovation, F.Iniciativas accompagne ses 11 000 clients dans toutes leurs problématiques d'ingénierie fiscale de la R&D.

Forts de ses 1000 collaborateurs, F.Iniciativas déploie depuis plus de 20 ans une méthodologie éprouvée qui s'appuie sur une excellente expertise technique et financière. Cette qualité de service lui permet de créer des partenariats de long terme avec des acteurs majeurs de l'innovation et de nombreux pôles de compétitivité avec un taux de satisfaction client d'environ 97%.

Ses équipes hautement qualifiées, composées à 80% d'ingénieurs et de docteurs, œuvrent à la réussite des 20 000 projets audités. Grâce à l'intrapreneuriat et aux projets internes, elles améliorent constamment les pratiques, créent de nouveaux produits et services pour offrir les meilleurs résultats possibles à leurs clients.

Présent dans 10 pays, la couverture internationale de F.Iniciativas permet de combiner au mieux les différents dispositifs de financement, en s'adaptant à la fois aux besoins de ses clients, à la législation et aux procédures de chaque pays où F.Iniciativas est implantée (France, Espagne, Portugal, Italie, Royaume-Uni, Belgique, Brésil, Chili, Colombie, Canada).

F.Iniciativas France

F.Iniciativas en France accompagne ses clients sur toutes les phases de financement de la R&D et de l'innovation. F.Iniciativas travaille au service d'entreprises de toutes tailles et de tout secteur d'activité investissant sur des projets de R&D (notamment le numérique, la chimie, l'agro-alimentaire et l'industrie), avec une expertise spécifique sur les dispositifs suivants :

- Le crédit impôt recherche (CIR)
- Le crédit d'impôt innovation (CII)
- L'agrément CIR
- Le statut de jeune entreprise innovante
- Les aides à l'innovation et à l'exportation.

F.Iniciativas France dont le siège social est à Puteaux (92) dispose d'antennes régionales à Lille, Strasbourg, Nantes, Bordeaux, Toulouse, Lyon, Nice et La Réunion.

www.f-iniciativas.fr

Le préambule du Président de F.Iniciativas France

Pour la dixième année, il nous tient à cœur de renouveler l'engagement de F.Iniciativas France et de ses collaborateurs envers les principes du Pacte Mondial. Les droits de l'Homme, les droits du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption sont des principes qui nous animent depuis la création de F.Iniciativas.

Nous sommes fiers d'appartenir aux 1200 entreprises et plus de 100 organisations non gouvernementales qui ont rejoint Global Impact France afin de construire des sociétés plus stables et plus inclusives. Inscrite dans notre stratégie globale, la démarche en matière de responsabilité sociétale d'entreprise est un chantier permanent. Nous nous efforçons de la concrétiser et de la partager d'année en année à travers notre évolution, nos processus internes et notre culture d'entreprise car cela représente également un levier de compétitivité.

Dans notre logique de responsabilité et de transparence, nous rendons publics les résultats de nos actions en faveur de la bonne application des principes du Pacte Mondial au sein de notre entreprise. C'est pourquoi je m'engage à faire une déclaration claire et publique sur ces sujets, et à en informer nos collaborateurs, nos partenaires et nos clients.

François Le Jeune
Président France
F.Iniciativas

DROITS DE L'HOMME

Les principes de base

Les normes des droits de l'homme chez F.Iniciativas sont les suivantes : respect, équité, attention portée aux employés.

Un document interne établit les Règles de procédure sur la non-discrimination (religion, sexe, origines ...), ainsi qu'en matière de comportement. Il définit les sanctions en cas de non-respect de ces règles. Un exemplaire de ces règles est mis à la disposition de tous les employés.

De plus, une communication spécifique sur la non-discrimination et le respect de l'individu à travers des actions de formation est proposée à tous les managers et tous les employés.

La mise en œuvre

Depuis 2019, 10 sessions de formation sur la non-discrimination se sont déroulées auprès des responsables et managers des différents services dans les agences en France.

De plus, en 2019, un référent "Non-discrimination et Harcèlement Sexuel / Moral" dans l'entreprise va être nommé. Le rôle de ce correspondant sera de signaler au responsable des ressources humaines tout comportement qui serait jugé non conforme aux principes préconisés par l'entreprise.

Une enquête interne annuelle sera instituée pour permettre notamment de suivre régulièrement l'évolution des indicateurs liés au respect des droits fondamentaux.

Une communication régulière (vidéo) sur le respect des autres sur le lieu de travail est programmée.
Enfin, dans le cadre de l'amélioration continue, des réunions régulières seront organisées pour faire le point sur les sujets relatifs aux droits de l'homme au sein de F.Iniciativas.

DROIT DU TRAVAIL

Les principes de base

La référence systématique contractuelle entre F.Iniciativas et ses employés est la convention collective SYNTEC afin de se conformer totalement aux règles du secteur dans lequel F.Iniciativas opère, le conseil aux entreprises. Aussi, F.Iniciativas suit l'évolution de la législation du travail et de la convention collective dont elle dépend pour assurer la mise en œuvre des modifications et donc le strict respect de la législation du travail.

Ainsi, F.Iniciativas applique le principe de non-discrimination : identification des questions interdites lors des sessions de recrutement, des comportements interdits au sein de l'entreprise, notamment par la diffusion du document Règlement intérieur (mentionné dans le chapitre Droits de l'homme).

F.Iniciativas s'attache à vérifier précisément la situation juridique des travailleurs étrangers par le contrôle des documents fournis pour le recrutement.

Un process de révision complète de tous les contrats pour être en conformité avec le du droit du travail et la convention collective, a été lancé en collaboration avec un groupe d'avocats spécialisés en droit du travail.

La mise en œuvre

En 2019, en relation avec le département des ressources humaines, une fonction de juriste du droit du travail a été créé.
Un dispositif de lancement d'alerte sera également mis en place cette année.
Enfin, des échanges réguliers avec les représentants du personnel sont instaurés afin de mettre à jour d'éventuels problèmes liés au respect du droit du travail.

Entre 2018 et 2019, F.Iniciativas a réduit le nombre de litiges de plus de 50% en contrôlant très précisément la rédaction de ses documents juridiques (offre contraignante, contrats de travail, documents fournis en cas de fin de collaboration ...).

Par ailleurs, il est à noter l'augmentation du nombre d'accord mutuel et la diminution importante de la fin des collaborations en mode « conflit ». 100% de la demande légale d'accord mutuel ont été approuvés par le ministère du Travail.

Au-delà de ces actions, F.Iniciativas en France continue à favoriser **la diversité** au sein de ses équipes. En 2018, l'effectif de F.I France est de 331 collaborateurs dont 181 hommes et 150 femmes (347 en 2019). Durant cette année, F.Iniciativas a recruté 65 hommes et 67 femmes. F.Iniciativas s'efforce d'approcher l'équilibre hommes/femmes au sein de ses équipes.

La **formation** est un sujet capital chez F.Iniciativas. Le but est de permettre à chaque salarié de l'entreprise de bénéficier d'une formation métier/développement personnel individuelle ou collective au moins une fois par an.

Ainsi, F.Iniciativas a poursuivi la formation du personnel encadrant (Team Leaders) qui a pu bénéficier d'un coaching complet sur 3 journées, convaincue que le respect des collaborateurs passe par de bonnes pratiques managériales.

En 2018, F.Iniciativas comptabilise 154 collaborateurs formés sur des thématiques variées telles que les langues étrangères, le développement personnel, les méthodes de rédaction….

Parallèlement à ce projet, l'entreprise continue à développer **le travail à distance ou « télétravail ».** Seuls les collaborateurs ayant des postes d'encadrement pouvaient y avoir recours précédemment, de manière ponctuelle. Aujourd'hui, à partir de la fin de la période d'essai suivant le recrutement, les nouveaux salariés peuvent bénéficier d'un jour de télétravail par semaine. Cela leur permet de diminuer leur temps de trajet domicile/travail hebdomadaire cumulé et ainsi d'optimiser leur journée de travail, tout en contribuant à un meilleur **équilibre vie privée / vie professionnelle**.

Par ailleurs, F.Iniciativas a mis en place **un process de mobilité** qui propose aux collaborateurs d'une part, de se rapprocher d'une agence régionale et d'autre part, d'accéder à un autre métier.

Impulsée par la création d'un nouveau service Management de l'Innovation, une ***creative room*** a été mise en place pour favoriser à la fois le travail collaboratif et proposer des ateliers aux collaborateurs.

ENVIRONNEMENT

Les principes de base

F.Iniciativas continue à s'engager durablement dans une politique respectueuse de l'environnement.

En 2018, **la dématérialisation** s'est ainsi poursuivie, avec la disparition des dossiers papiers pour l'ensemble des équipes consulting, ainsi que l'envoie de bulletins de paie électronique pour 100% des collaborateurs. Afin de tendre vers une meilleure gestion des déchets, l'entreprise a également banni les gobelets plastiques dans les distributeurs d'eau, générant une diminution de la masse annuelle de déchets plastique d'environ 500 kilos.

Une action a été initiée sur la flotte de véhicules d'entreprise, avec l'arrivée de 2 voitures de service 100% électrique sur le site de Paris.

La **Fondation F.Iniciativas**, dont le but est de favoriser les opportunités de rapprochement entre la recherche publique et privée, a abouti à une collaboration nouvelle en 2019 avec l'une des fermes référentes en termes de permaculture en France, La Ferme Biologique du Bec Hellouin en Normandie. L'objectif est aussi de faire découvrir ce lieu à une trentaine de collaborateurs par an.

La mise en œuvre

F.Iniciativas s'est dotée d'un comité dédié à l'environnement, baptisé **La Ruche**. A ce jour, composée de 11 collaborateurs engagés, cette structure a pour mission d'encourager et de porter les initiatives en faveur de l'environnement dans l'entreprise.

Fin 2018, cette équipe a lancé un sondage auprès de l'ensemble des collaborateurs de F.Iniciativas. Les points forts qui ressortent de cette enquête sont les suivants: 98% des collaborateurs ayant répondu sont sensibles à la question de l'environnement et du développement durable ; 70% souhaitent s'impliquer dans La Ruche ; le tri des déchets, la rationalisation des déplacements et la gestion de l'éclairage sont les actions à mettre en œuvre prioritairement selon les collaborateurs au sein de F.Iniciativas.

La Ruche ambitionne, à un horizon de trois ans, d'atteindre les objectifs suivants :

- Valorisation à 100% des matériaux recyclables et compostables, et réduction de 50% de la masse de déchets conduits à l'incinération ou à la décharge ;
- Limitation de 25% du recours aux véhicules thermiques ;
- Réduction de la consommation énergétique des bâtiments de 20%.

CORRUPTION

Les principes de base

Le dispositif législatif français de lutte contre la corruption est complet et renforcé par la loi du 13 novembre 2007. F.Iniciativas veille à maintenir une ligne de conduite irréprochable qui passe notamment par la sensibilisation de ses équipes à la problématique de la corruption. Par ailleurs, l'activité de F.Iniciativas est basée sur les politiques d'innovation existant en France et la méthodologie déployée auprès de ses clients intègre l'ensemble des critères définis par les autorités compétentes et reconnues.

Indépendante de tous financements externes, sans dette et avec des fonds propres conséquents, F.Iniciativas reste libre de continuer à investir. La Banque de France a attribué à l'entreprise la cotation D3+.

La garantie de réussite et de sécurité repose sur plusieurs volets.

L'activité rigoureuse et méthodique d'analyse des projets audités par F.Iniciativas s'appuie sur **Le Manuel de Frascati**. Cet ouvrage publié par l'OCDE est considéré comme la référence méthodologique internationale en matière de définition de la R&D. F.Iniciativas est fière d'avoir reçu l'autorisation de l'OCDE pour la traduction et la publication des versions Portugaise, Basque, Catalane, Brésilienne et Chilienne du Manuel de Frascati.

Faisant partie des acteurs de conseil en CIR-CII référencés par le **Médiateur des entreprises** (ministère de l'Economie et des Finances), F.Iniciativas est reconnue comme une entreprise contribuant à optimiser le fonctionnement de la chaine innovation. Ce référencement est pour les entreprises innovantes, un gage de confiance dans la capacité de F.Iniciativas à entretenir une relation contractuelle mutuellement responsable. F.Iniciativas s'engage ainsi à respecter, de façon systématique et durable, les exigences d'un référentiel se composant de cinq devoirs : information, sensibilisation, alerte, protection et communication.

La mise en œuvre

Depuis 2013, F.Iniciativas s'est inscrite dans une démarche fondée sur l'amélioration continue avec une **double certification : ISO 27001 version 2013 ISO 9001 version 2015** (Veritas). Fin 2018, F.Iniciativas a sollicité des audits de renouvellement de cette double certification. La volonté de l'entreprise à travers cette démarche est de continuer à optimiser son fonctionnement et pérenniser la satisfaction de toutes ses parties prenantes, à savoir les institutions publiques, ses clients et ses partenaires et ses collaborateurs.

Dans le domaine de **la protection des personnes**, F. Iniciativas a mis en place **le RGPD** en mai 2018. Sécurité, confidentialité, conformité, autant de mots qui sont associés à ce règlement. L'objectif est clair, il s'agit de responsabiliser tous les acteurs concernés par le traitement des données personnelles afin qu'ils fassent de la protection du droit des personnes une priorité.